

L'IMPLACABLE DILEMME: FASCISME OU ANARCHIE?...

La Révolution de 1789 a mis fin à un régime qui, durant une longue suite de siècles, avait pu surmonter les plus graves crises Internes sans avoir jamais éprouvé le besoin de se donner des constitutions et des lois écrites et sans avoir connu d'autres principes d'organisation politique que ceux de hiérarchie, de foi, de fidélité.

Durant tout le temps qu'a duré l'ancien régime, la propriété elle-même s'est maintenue sans avoir connu de véritable statut, la propriété seigneuriale s'entend: elle n'a jamais été autre que fief, c'est à dire récompense toujours subordonnée à la fidélité du bénéficiaire à l'égard du souverain dispensateur. Dans un monde qui ne connaît d'autres rapports sociaux que les liens purement personnels soumettant et unissant à la fois tous les hommes les uns aux autres, l'homme est censé communiquer à la terre ses propres qualités; à l'aube de la monarchie, ce que nous appelons propriété s'appelle «*bénéfice*»: il y a des bénéfices nobles, comme il y a des bénéfices serviles, mais pas de véritable propriété pas de propriété en soi, pas de droit divin. C'est le roi qui accorde la terre à ses comtes, c'est-à-dire ses compagnons fidèles - d'où «*féodaux*» - ceux-ci à leurs vassaux, et ainsi de suite jusqu'au bas de l'échelle sociale.

Aussi, lorsqu'en 89 les paysans contestèrent les titres de propriété des ordres privilégiés, la liquidation de la propriété seigneuriale fut d'autant plus facile que tous les titres étaient faux, ou plutôt étaient brusquement devenus caducs puisque la nation venait de se substituer au roi de qui relevaient légalement tous les prétendus «*propriétaires*». L'acte révolutionnaire semblait devoir entraîner des conséquences beaucoup plus graves qu'un simple «*autodafé*» de parchemins poussiéreux; c'est toute la propriété qui se trouvait mise en question par le seul fait que la nation récusait formellement l'institution qui avait été le centre visible de l'ancienne France: le pouvoir royal. Tout laissait prévoir que le peuple français allait procéder à la liquidation définitive de toutes les institutions du passé.

La grande liquidation pourtant n'a pas eu lieu. La bourgeoisie s'est ligüée pour sauver la propriété. Pour y parvenir, elle a, avec l'aide de ses légistes - Robespierre en tout premier lieu - volontairement détaché la propriété de la société. Sentant que le monde entraînait dans une longue période d'instabilité politique et sociale, elle n'a cru pouvoir sauver la propriété qu'en la mettant au-dessus de la société et de l'homme. Jusqu'à 89, la propriété est subordonnée à la hiérarchie des hommes, l'homme «*fait*» la propriété; avec le pouvoir de la bourgeoisie, c'est le contraire: la propriété fait l'homme, le domaine; elle devra être soustraite aux fluctuations politiques nées des révolutions, elle sera tabou. C'est la bourgeoisie qui a inventé - ou réinventé - la propriété de droit divin: «*Jus utendi et abutendi...*».

Il est assez curieux de constater que la propriété qui eût dû normalement être emportée elle aussi dans l'ouragan qui disloquait le vieux monde, s'en est trouvée au contraire considérablement renforcée, ce qui serait bien de nature à décourager les révolutionnaires. Il n'y a cependant là rien d'inexplicable, et c'est précisément où nous voulons en venir.

Vouloir, dans un grand naufrage social, sauver à tout prix une institution esclavagiste et inhumaine comme la propriété n'est possible qu'au prix de l'aggravation de tout ce qu'elle avait déjà de mauvais. La force de la tradition n'est plus là pour la soutenir, puisque la Révolution a anéanti toute tradition. Les principes au nom desquels les ci-devant féodaux justifiaient leurs privilèges viennent d'être abolis, principes d'ailleurs mensongers et devenus faux depuis longtemps. La propriété entre en dissolution comme le reste de la société. Comment va pouvoir se soutenir une institution qui maintenant repose sur le vide?

La bourgeoisie s'en est tirée en extorquant le consentement de la nation. Mais comme un acquiescement après tout circonstanciel risquait de manquer de force et n'avait que bien peu de chances d'acquiescer la solidité d'une tradition, elle a voulu consacrer le maintien de l'institution propriétaire par un acte juridique solennel. Cet acte s'est appelé *Constitution*. L'interminable débat constitutionnel qui déchire la France de-

puis un siècle et demi n'est que la recherche des moyens propres à sauver la propriété bourgeoise de la revendication des prolétaires.

Il en va de même pour l'État. 89 avait nié Dieu, l'État et la propriété. Dieu chassé de la politique. L'État devenu libéral, donc considérablement amoindri, seule la propriété avait été sauvée. Mais l'expérience a prouvé qu'on ne pouvait abolir un principe sans mettre les autres en péril, non plus qu'on ne saurait maintenir et renforcer un principe sans être amené à rétablir les autres. La démocratie libérale n'était pas viable en régime propriétaire: la démocratie totalitaire qui va lui succéder reconstruit un État de droit divin, au-dessus des hommes, comme la démocratie libérale avait rétabli une propriété de droit divin, plus absolue que celle qu'avait connue l'ancien régime. Mais les dirigeants s'apercevront vite qu'on ne peut à la fois diviniser l'État et proscrire les ministres de Dieu: cette révélation explique toutes les reculades d'Hitler devant les églises allemandes, comme elle nous donne la raison des accommodements entre Staline et l'Église orthodoxe.

La conclusion à tirer de ce qui précède, c'est qu'une institution menacée de disparition à la suite d'un bouleversement social peut franchir passagèrement la crise et se retrouver plus forte en apparence qu'avant le mouvement de subversion. Qu'aussi la Révolution forme un tout et que la négation doit aller jusqu'au bout à peine d'échec. 89 appelait nécessairement l'anarchie.

Que la certitude que nous entrons momentanément dans une ère d'autoritarisme totalitaire ne soit pas une cause de découragement pour les révolutionnaires. Qu'ils y voient non l'annonce d'une régression durable, mais au contraire le signe certain d'un proche effondrement.
